



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030992

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 11/02/2025 17H21 C:003520 I:06751
V/REF : OSTW17020
V/Email reçu le Mardi 11/02/2025 à 17H21

SDC 'La Licorne'
C/O REGIE MOLIERE
55, RUE MOLIERE
69006 LYON

V/REF.IMM. S.62
IMMEUBLE : LA LICORNE
62 RUE BUGAUD
69006 LYON

Vaulx en Velin, le 19 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N°62 BUGAUD - LOGEMENT DE M REY TEL 06 80362688
MOTIF : INTERVENIR POUR UN PROBLEME AU NIVEAU DE LA VMC, LE SUPPORT S'EST
DETACHE ET L'AIR NE SEMBLE PAS CIRCULER CORRECTEMENT
MERCI DE NOUS INDIQUER SI C'EST DE LA VÉTUSTÉ OU UN DÉFAUT D'ENTRETIEN.
POUVEZ-VOUS ÉGALEMENT NOUS DIRE SI LE PROBLEME (AU NIVEAU DE PASSAGE
D'AIR) EST COLLECTIF OU PRIVATIF.

Donneur d'ordre : _ _ SERVICE GESTION

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Ramonage de gaine(s) et/ou nettoyage de bouche(s) de ventilation.

LE 17/02 A 14H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR REY
APRES VERIFICATION, NOUS CONSTATONS QUE LE PROBLEME PROVIENT DE LA
BOUCHE D'EXTRACTION PRESENTE DANS LA CUISINE
- IL S'AGIT D'UNE BOUCHE D'EXTRACTION DE MARQUE FRANCE AIR A DOUBLE
DEBIT

LA BOUCHE ETAIT BLOQUEE EN POSITION NORMALE
DEBLOCAGE EN POSITION OUVERTE AFIN D'AVOIR UN DEBIT MAXIMUM EN
PERMANENCE
LE PROBLEME SURVIENT LORSQUE L'ON TIRE SUR LA CORDELETTE (LE MECANISME
EST NE FONCTIONNE PLUS)

MR REY NOUS INFORME LAISSER LA BOUCHE D'EXTRACTION EN L'ETAT POUR LE
MOMENT ET VERRA PLUS TARD POUR SON REMPLACEMENT

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 19/02/25 à 07H55 Mme C. PONTON



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030992

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
1,50	H.Ouvrier Electricien le 17/02	2	73,82		110,73
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule électricité	2	39,45		39,45
TOTAL H.T.					179,30
T.V.A. a 10,00%					17,93
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>197,23</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.